

La toiture de la mairie, en partie, rénovée

Fin des travaux prévus pour 2010 dans la cour intérieure.

L'hôtel de Ville, classé monument historique, a désormais **une toiture neuve**. Initiés en octobre dernier, les travaux de restauration, **côté est, du bâtiment**, prennent fin.



La toiture de l'Hôtel de Ville, côté est, rénovée

Ils s'inscrivent dans le cadre d'une opération pluriannuelle d'entretien des toitures de la mairie qui s'achèvera fin 2010 pour la cour intérieure. Plus tard, d'autres corps du bâtiment seront concernés.

La vétusté de la toiture rendait indispensable cette **deuxième tranche** des travaux. Une partie de la **charpente en bois** a été remplacée. Pour conserver cet aspect de toiture ancienne, des **tuiles anciennes** ont été employées. Elles ont remplacé les tôles ondulées contenant de l'amiante qui ont été supprimées. De **nouvelles noues en cuivre** - arêtes rentrantes formées par la rencontre des versants de deux toits - ont remplacées les anciennes. Les parties endommagées de la **corniche en pierre** ont été remplacées.

Fin des travaux en 2010



De nouvelles noues en cuivre - arêtes rentrantes formées par la rencontre des versants de deux toits - ont remplacées les anciennes.

Le chantier, placé sous la maîtrise du service départemental de l'architecture et du patrimoine a été réalisé par deux entreprises agréées pour intervenir sur des monuments classés : Bourgeois pour le toiture et Sele pour la taille de pierre.

Le montant global des travaux, pour cette deuxième partie, s'élève à **107 255 € ttc**. Ils sont pris en charge à hauteur de **50% par l'Etat, 25% par le Département, 20% par la Ville et 5 % par la Région**. La dernière tranche de travaux est, désormais, programmée pour l'an prochain, à cette même période.



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTO
IRE

MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRE:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)